

Liège Erard de Lamarck. Il propose comme rapporteurs MM. G. Bonhomme, P. Harsin et F. Magnette. *Adopté.*

M. Pholien émet le vœu de voir l'*Institut Archéologique* émettre ses protestations contre la destruction des fonds de Quarreux, ce site unique de la vallée de l'Amblève, fortement menacé par le projet d'un barrage destiné à des fins industrielles.

L'assemblée ratifie cette proposition à l'unanimité.

M. Brassinne annonce à l'assemblée que, grâce à l'amabilité de M. Gerimont, la bibliothèque de l'Université vient de s'enrichir d'un travail intéressant sur la famille de Horne, que vient de publier un major anglais du nom de Horne et il remercie à nouveau M. Gerimont.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 6 h. 1/2.

Inventaire archéologique de l'ancien Pays de Liège

N° CII. — BASE EN MARBRE NOIR DE THEUX.

Le hasard, qui parfois nous favorise, me permet d'ajouter une mention au catalogue des sculptures en marbre noir de Theux que j'ai récemment énumérées (1).

La base ci-après reproduite a malheureusement subi des dégradations. Elle mesurait à la partie inférieure, 0 m. 39 × 0 m. 39, et sa hauteur maxima est, actuellement, de 0 m. 41.

Le soubassement, de plan carré, portait sur chacune de ses faces, un disque contenant un écu brochant sur une crosse à laquelle est attaché un voile.

Une guirlande rigide de feuilles de laurier, fixée, aux angles, par des rosaces, sépare du soubassement un octogone qu'une moulure au profil gothique amincit vers le haut.

Des côtés de cet octogone correspondant aux angles du soubassement, sortent des protomes de lions couchés.

(1) Voy. J. BRASSINNE, *Le jubé de l'église de Sainte-Waudru, à Mons, et le jubé de Beurepart, à Liège*, dans *La Terre wallonne*, t. XVI (1927), pp. 334-335.

Entre eux, s'inscrivaient quatre rectangles contenant, chacun, le symbole d'un des quatre évangélistes.

Les mutilations subies par notre monument n'ont laissé subsister dans son intégrité que le bœuf ailé de saint Luc.

La présence de ces symboles et la forme même du sou-



bassement, font supposer qu'une croix, vraisemblablement en métal, devait y être érigée.

L'existence du voile attaché à la crosse et le fait que le monument provient des environs de Huy orientent les recherches du côté des monastères qui existaient autrefois dans cette ville et dans ses alentours.

La sagacité de M. Ch. Anciaux Henry de Faveaux, substitut du Procureur du Roi à Huy, à qui, sachant combien grande est sa compétence, j'avais, en désespoir de cause, soumis ce petit problème, m'en a fourni la solution.

Ces armoiries se décrivent comme suit : de... au marteau

couronné de..., accompagné de trois quintefeuilles de ... en pointe : deux, un (1).

Elles se retrouvent à Huy, 1^o au chemin de Messe, sur une pierre encadrée dans le mur de clôture du clos du Bordia (2) ; 2^o sur la clef de voûte d'une porte du même clos, au chemin d'Antheit, et enfin, 3^o au-dessus de la porte ouest de l'abbaye de Neufmoustier. C'était, du reste, à cette abbaye qu'appartenait le clos du Bordia.

Il est donc évident que les armoiries figurant sur ces trois pièces sont celles d'un abbé de ce monastère (3).

Le millésime : 1555, les accompagnant sur la première d'entre elles, situe ce prélat dans la série des chefs de l'abbaye hutoise.

En 1555, celle-ci avait à sa tête Dom Léonard de Theux, le vingt-cinquième abbé, qui avait succédé à Dom Nicolas de Mave, décédé en 1546, et qui mourut le 5 juillet 1569 (4).

Dom Léonard était fils de Michel Le Fèvre, de Theux, mort le 31 juillet 1557, date à laquelle se célébrait son anniversaire, et qui fut enterré, à l'abbaye, derrière l'autel de Saint-Etienne (3).

La mère de l'abbé s'appelait Marie d'Oneux (4).

(1) S'il était permis d'attribuer une signification au piquetage que l'on remarque sur le fond de l'écu de la pierre de Neufmoustier, le champ de celui-ci aurait été d'or. Je tiens cependant à noter que la convention relative à l'indication des émaux et des couleurs des blasons n'était point établie à cette époque.

(2) Voy. René DUBOIS, *Les rues de Huy*, Huy, H. Mignolet, 1910, p. 407.

(3) Sur l'abbaye de Neufmoustier, voy. Edouard MICHEL, *Abbayes et monastères de Belgique*, Bruxelles, G. Van Oest, 1923, pp. 168-169, qui donne la bibliographie du monastère.

(4) Le nécrologe de l'abbaye de Neufmoustier, conservé au Musée archéologique de Liège, contient les notices suivantes :

III. Non. julii. Commemoratio Domini Leonardi de Tectis, pie memorie, abbatibus hujus ecclesie vigesimi quinti. 1569.

II. Kal. augusti. Obitus Michaelis Fabry de Tectis, patris Reverendi Domni Leonardi de Tectis, abbatibus hujus ecclesie vigesimi quinti, qui obiit anno 1557 et jacet retro altare Sancti Stephani.

V. Id. augusti. Obiit Maria Donneux, mater Reverendi Domni Leonardi de Tectis, abbatibus hujus ecclesie.

Une traduction du nécrologe a été insérée dans les *Annales [du] Cercle hutois des Sciences et des Beaux-Arts*, t. V (1883), et VI (1884).

Les armoiries où figure un marteau couronné rappelaient la profession qui donna leur nom aux ancêtres de Michel le Fèvre.

Le fils de ce dernier laissa tomber ce vocable, jugé, sans doute, trop roturier, et transforma en patronymique le nom de la localité d'où son père était originaire.

Il est regrettable que nous ne soyons pas mieux renseignés sur l'activité de notre abbé, particulièrement au point de vue artistique, et que nous ne puissions pas préciser la destination en vue de laquelle il avait fait exécuter la base que nous venons d'étudier.

Sans doute, ne serait-il pas téméraire d'imaginer que celle-ci aurait supporté un crucifix érigé au centre du cloître du monastère.

Le choix du matériau aura vraisemblablement été influencé par les souvenirs d'enfance de l'abbé qui avait pu voir exploiter la carrière d'où s'extrayaient les blocs de marbre auxquels le polissage donnait ce magnifique ton d'ébène que nous admirons.

Je suis heureux d'avoir, en attirant l'attention sur cette base, apporté une contribution nouvelle à l'étude des sculptures en marbre noir de Theux.

Joseph BRASSINNE.

Le Voyage du cardinal Rossetti en Belgique (1641)

La *Chronique Archéologique* de 1924 (pp. 57-63) publiait un extrait du récit du voyage fait aux Pays-Bas et au pays de Liège, en 1667-1669, par le grand-duc de Toscane, Cosme III de Médicis. On était redevable de l'édition de cette relation restée inédite à M. Jos. Cuvelier, archiviste général du royaume. Notre savant compatriote veut bien nous autoriser de nouveau à publier, à l'intention de nos confrères de l'Institut, la partie intéressant Liège, d'un autre récit d'un voyage au travers de nos contrées qu'il vient de découvrir dans un manuscrit de la Bibliothèque